

Alain Castaignos

## **Les quartiers de Soustons**

publié dans *Cahiers du Sud landais*, Capbreton, 2004, n° 2.



## LES QUARTIERS DE SOUSTONS

### *Note liminaire*

Cet article est issu d'une recherche sur les noms de lieux soustonnais entreprise à l'initiative d'André Labertit et dont le noyau est une base de données qui recense à ce jour environ huit cent noms, mille cinq cent lieux-dits et trois mille attestations dont les dates s'étendent du XI<sup>e</sup> siècle à nos jours. Toute information permettant d'enrichir cette base sera la bienvenue.

### **Qu'est-ce qu'un quartier ?**

Si l'on demande à des Soustonnais : « Dans quel quartier habitez-vous ? », beaucoup peuvent répondre sans hésitation, « Hardy » ou « Costemale », par exemple. D'autres, qui n'habitent pourtant pas une maison isolée, sont bien en peine de désigner par un nom particulier la zone où ils résident. D'autres, enfin, quand un nouveau panneau bleu attribue un nom de quartier à leur environnement, s'exclament : « Mais ce n'est pas un nom de quartier ! » La notion de quartier prête à discussion et mérite d'être précisée.

### *L'étymologie*

Quartier vient de quart, à l'origine au sens de quatrième partie, ensuite au sens plus général de partie. En gascon, bien qu'on utilise le mot *quartier*, emprunté au français, un terme plus authentique est *parçan* qui vient directement du latin *pars*, signifiant partie, terme qui ne semble pas avoir été d'usage courant à Soustons. Le quartier est bien une partie du territoire mais comment la définir ?

### *Des définitions*

Les dictionnaires donnent deux acceptions pour le mot quartier.

1°) Un quartier peut être une « division administrative d'une ville ou d'une commune ». Cela suppose une délimitation géographique stricte définie par une administration.

2°) Quartier peut désigner aussi « une partie d'une ville ou d'une commune ayant sa physionomie propre et une certaine unité ». Ce critère ne permet guère de distinguer les uns des autres les quartiers soustonnais car leur type d'habitat, s'il présente une certaine unité, du moins jusqu'à une époque récente, leur est commun et n'a pas vraiment de valeur distinctive.

A cette unité d'aspect physique, il faut ajouter, je pense, une dimension sociale dont le contenu est à définir.

Ainsi, la notion de quartier est floue, et, qui plus est, évolutive en fonction des décisions de l'administration, des mouvements de population, des pratiques sociales.

### *Qu'est-ce qu'un quartier à Soustons ?*

Dans les Landes, on distingue, on pourrait même dire on oppose, les quartiers et le bourg, en gascon *lo borg* prononcé [bourk].

Le bourg, c'était l'église, la maison commune, l'école, le marché, quelques commerces, des maisons d'artisans et de notables. Il s'est implanté sur un cours d'eau, à une croisée de chemins. Sur le vaste territoire de la commune, plus ou moins loin de ce centre, quelquefois à plusieurs kilomètres, une exploitation agricole s'est créée, d'abord isolée. Le décor-type de cette unité de base a été une aire plantée de chênes, l'airial, avec maison d'habitation, grange, parc à brebis, fournil, et, à l'entour proche, le potager, le verger, la vigne, plus loin les champs et les prés. Dans les zones les plus favorables, à proximité des cours d'eau et des grands chemins, ces unités de base se sont juxtaposées, sans véritable centre, vastes trouées dans la forêt ou dans la lande, donnant naissance à des quartiers.

Ces quartiers n'étaient pas des dépendances du bourg, ils avaient, ils peuvent avoir encore, une vie propre.

Outre ce rattachement, très lâche, d'habitat, quels étaient les attributs constitutifs d'un quartier à Soustons, quels peuvent-ils être aujourd'hui ?

Y trouvait-on une église ? Non ; on connaît l'existence de deux chapelles éloignées du bourg mais disparues depuis fort longtemps.

Une école ? Les grands quartiers excentrés réclamaient des écoles de proximité mais elles leur furent toujours refusées par les notables du bourg. Il s'en ouvrait néanmoins des clandestines, que les autorités faisaient fermer.

Il y avait, il peut subsister encore, le lien social :

- l'entraide dans les travaux agricoles,
- des lieux de convivialité : le cabaret,
- des rites de convivialité : les jeux collectifs de quille, de cartes, la chasse en battue, la fête de quartier qui se tenait au cabaret, aujourd'hui reconstitué pour un jour à l'aide de structures démontables...

Ces cabarets, mal vus par le clergé et les notables qui les considéraient comme des lieux de débauche et d'ivrognerie et s'employaient à les réduire, étaient malgré tout des lieux de convivialité qui formaient l'un des éléments constitutifs d'un quartier.

Alors, quand peut-on parler de quartier ? Une zone forestière, une maison isolée ne constituent pas un quartier, il y faut un lien social. Je propose qu'une zone habitée soit traitée comme un quartier si le sentiment d'appartenance de ses habitants à une entité distincte du reste de la commune qui peut se manifester aujourd'hui par une fête annuelle, ou bien la reconnaissance par les autres habitants de l'identité de ce groupe, ou encore la consécration par l'administration de cette identité dans ses actes ou par un découpage du territoire, si donc l'un ou l'autre de ces critères a conduit autrefois ou aujourd'hui à le désigner par un nom.

Ainsi, des quartiers sont morts, d'autres perdurent, d'autres se créent.

## Le contexte géographique

Les quartiers ne se sont pas implantés au hasard. Des zones étaient plus favorables que d'autres. Dans le passé, deux éléments ont été déterminants : l'hydrographie et les voies de communication.

### *L'hydrographie (Fig. 1)*

Les eaux se répartissent suivant deux grands axes et deux axes secondaires qui ont aussi joué un rôle dans la répartition de l'habitat :

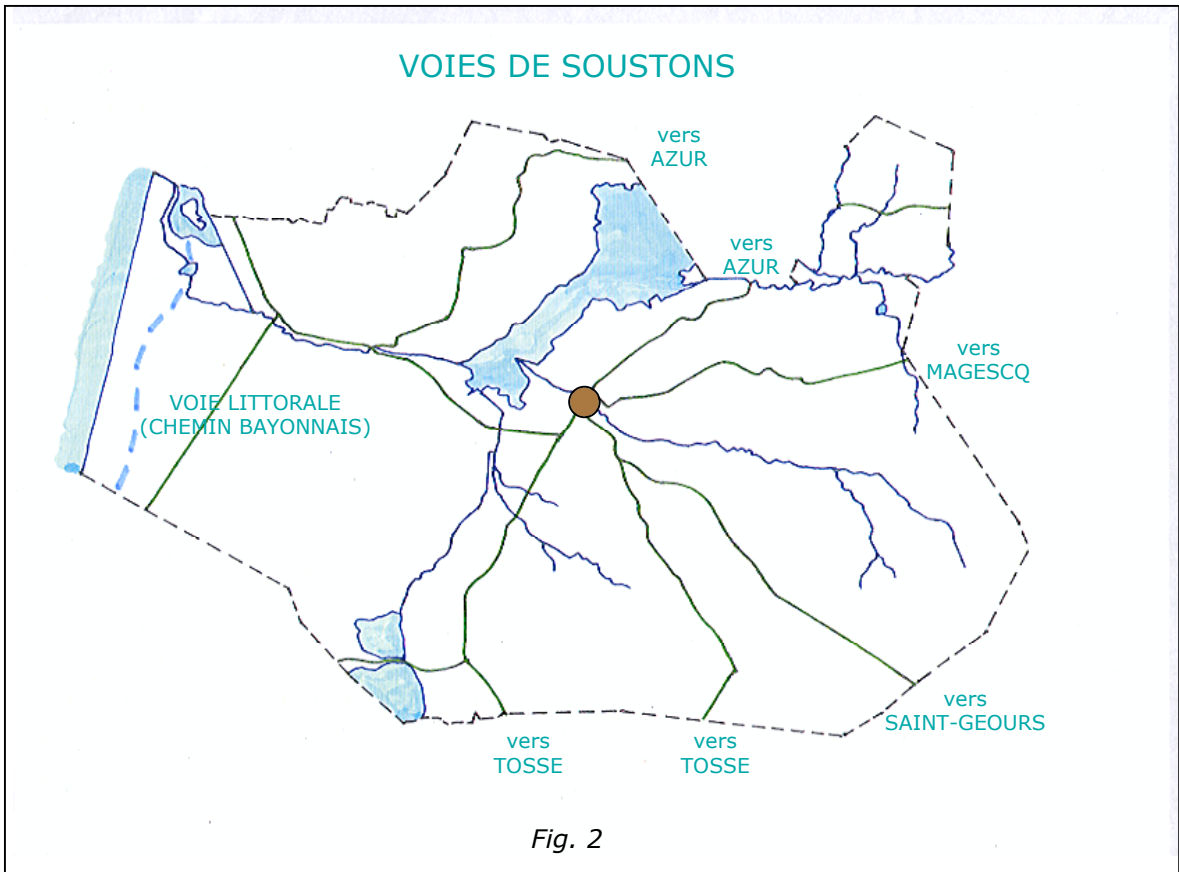
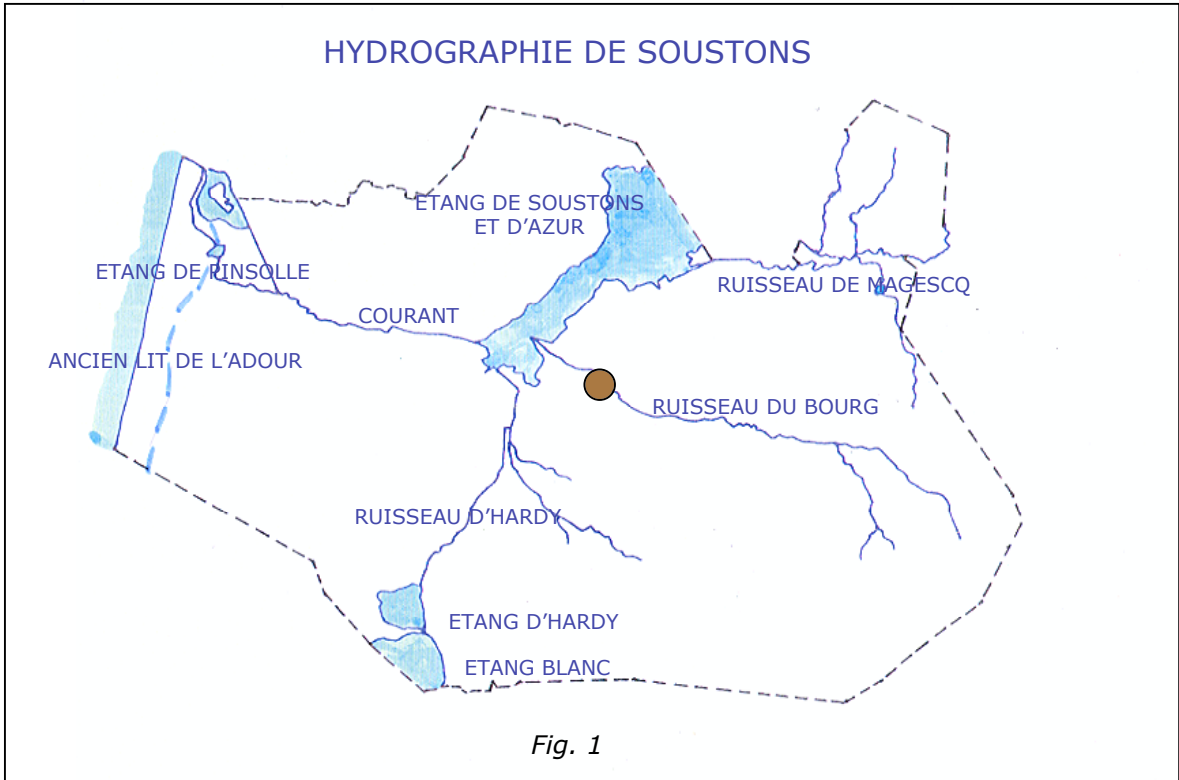
- un axe sud-nord, de l'Étang-Blanc et de l'étang d'Hardy au grand étang de Soustons et d'Azur, dit aussi l'Étang, qui sont reliés par le ruisseau d'Hardy,
- un axe est-ouest, constitué par le ruisseau du Bourg et le Courant par lequel l'Étang se déverse dans la mer,
- au nord, le cours inférieur du ruisseau de Magescq, qui, d'est en ouest, va se jeter dans l'Étang,
- à l'ouest, l'ancien lit de l'Adour, du sud au nord, dont il subsiste des mares et l'étang de Pinsolle ainsi que le bassin de Port-d'Albret recréusé récemment dans l'ancien havre, devenu entretemps marais du Junca

Les quartiers se sont établis, à des époques où l'activité était essentiellement agricole, à proximité des ruisseaux. Non parce qu'ils apportaient de l'eau, mais au contraire parce qu'il assuraient, avec le concours de leurs affluents, le drainage naturel des terrains. Il y a toutefois l'exception d'un quartier sans ruisseau notable et conquis sur une zone marécageuse.

### *Les voies de communication (Fig. 2)*

Soustons est à l'écart des très grandes voies. Le bourg et les quartiers ont été structurés par des chemins, devenus routes départementales, les reliant aux communes voisines Tosse, Saint-Geours, Magescq, Azur, portes sur le grand axe nord-sud Bordeaux-Bayonne, sur la voie littorale et vers l'est en direction de Dax. Deux chemins menaient à Tosse, qui revêtait une importance particulière au Moyen-Âge, traversant deux quartiers. Le plus direct est seul pratiqué aujourd'hui. Une ancienne voie, non représentée sur la Fig. 2, dénommée aujourd'hui route de Lespérance et continuée ensuite par un chemin forestier, menait directement à Dax entre les routes de Magescq et de Saint-Geours<sup>1</sup>. Il faut aujourd'hui faire le détour par l'une ou l'autre de ces agglomérations. La voie littorale, peut-être ancienne voie romaine, en tout cas chemin de Saint-Jacques (il y avait une chapelle Saint-Jacques dans l'ancienne église de Soustons<sup>2</sup>) passait entre l'Étang et l'océan, et doublait en quelque sorte le lit de l'Adour. Longtemps tombée en désuétude sous le nom de « chemin bayonnais », elle revit aujourd'hui dans sa partie sud, comme route départementale vers Hossegor et Capbreton.

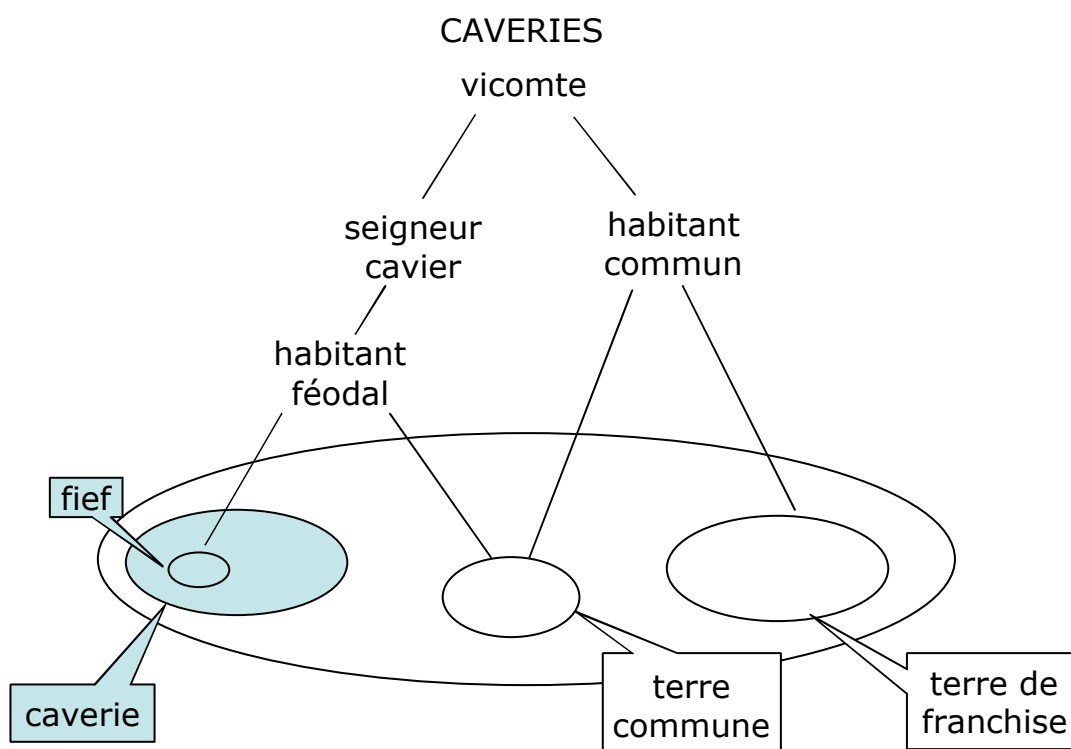
C'est dans ce contexte, auprès des ruisseaux et des chemins, que se sont créés les quartiers anciens. Aujourd'hui, alors que la commune subit une forte croissance démographique, c'est la disponibilité des terrains décidée par l'administration communale qui devient déterminante pour la création de nouveaux quartiers.



## Quartiers oubliés

La plus ancienne notion qui s'apparente au quartier remonte au temps de la féodalité. Une attestation d'un quartier dont peu de Soustonnais aujourd'hui ont entendu parler, Mongouarin, ne date-t-elle pas du XII<sup>e</sup> siècle?

Dans ces temps anciens et jusqu'à la Révolution, la paroisse de Soustons faisait partie de la vicomté de Maremne dont une partie du territoire était organisée en « caveries ». Je ne m'étendrai pas sur ce système qui a été décrit par Francis Hirigoyen<sup>3</sup>. Il est utile de rappeler, par le schéma simplifié de la Fig. 3, comment la caverie peut se rattacher à Soustons à la notion de quartier. Des « dénombrements » (inventaires) de 1614<sup>4</sup> indiquent quatre caveries à Soustons, dont trois d'un seul tenant peuvent mériter l'appellation de quartier. Les délimitations de ces caveries, telles qu'on peut les restituer approximativement d'après les lieux cités dans les dénombrements apparaissent sur la Fig. 4.



Source : Francis HIRIGOYEN, *Histoire de la Baronnie de Labenne-Capbreton et de la Vicomté de Maremne*.

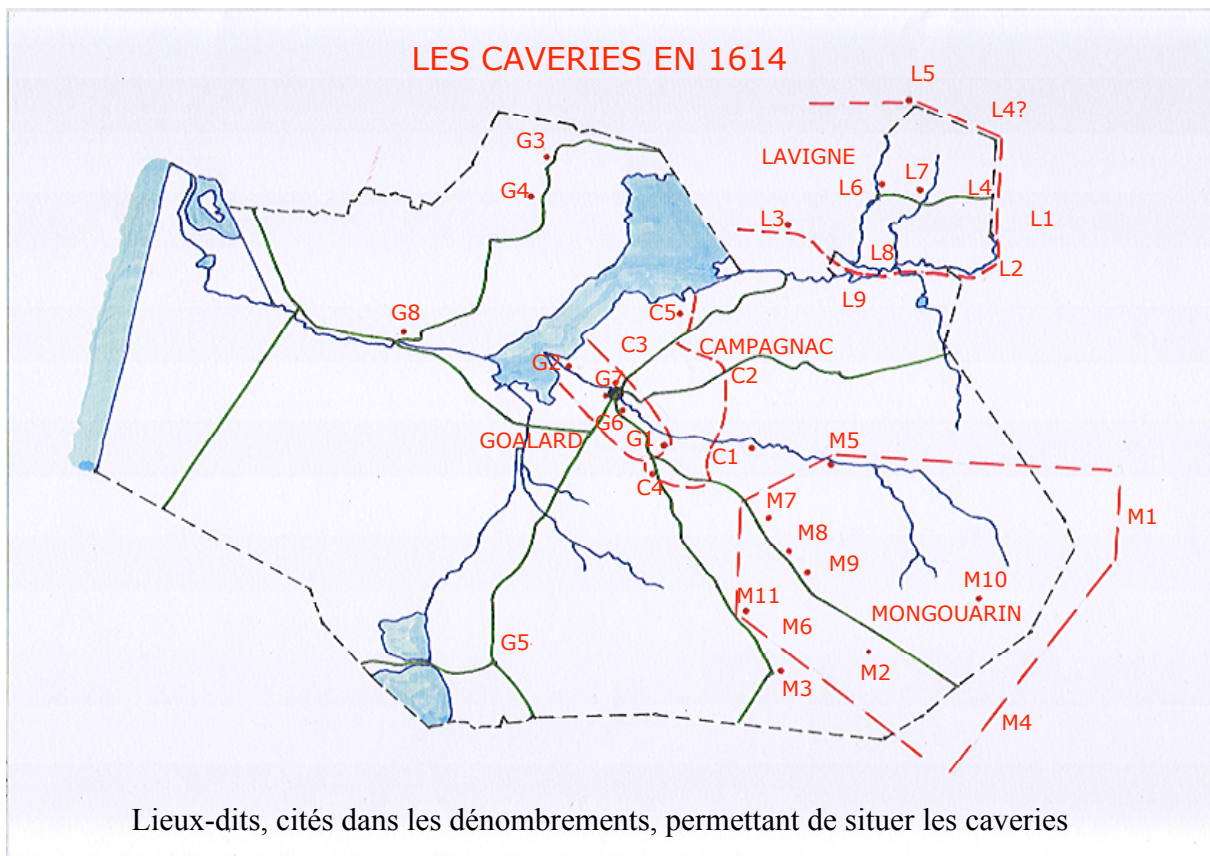
Fig. 3

### *Campagnac*

Campagnac, ou Campaignac selon la graphie française en usage jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, n'a pas été complètement oublié, puisque il était encore vivant, il y a quelques décennies. Sur son territoire, des noms de quartiers, non historiques, sont aujourd'hui apparus (par exemple, "Quartier Laurens").

### *Caverie de Goalard*

Cette caverie était aussi appelée de Monthort et Mors. Elle ne semble pas d'un seul tenant et se superpose en partie au bourg et à ses environs immédiats. La maison du seigneur cavier se trouvait au centre du bourg, près de l'hôtel de ville actuel. On ne



**CAMPAGNAC**

- C1 chemin de Montjean
- C2 chemin de Campagnac
- C3 terres de Campagnac
- C4 Breton (Bret ?)
- C5 tuilerie de Goalard

**GOALARD**

- G1 Bellegarde
- G2 Larrivière
- G3 Lamoliatte
- G4 Le Pey
- G5 Lugand
- G6 Ponteils
- G7 Moussen Jamuir (?)
- G8 Maubos

**LAVIGNE**

- L1 landes de magescq
- L2 du pont de Baugrand...
- L3 ... au moulin de Peyrous

**LAVIGNE (suite)**

- L4 chemin de Magescq au Vieux-Boucau
- L5 tuc de la Taste
- L6 Bregan (Bergan)
- L7 Leglan
- L8 Lavigne
- L9 moulin de Lavigne

**MONGOUARIN**

- M1 chemin de Bordeaux
- M2 chemin de la Brane (Brana ?)
- M3 Duran
- M4 chapelle Saint-Martin
- M5 pont de Larrioux (Larriou)
- M6 quartier de Labaignère
- M7 Pédaulé
- M8 Molié (Moulié)
- M9 Galan
- M10 Jouanon
- M11 Rey

Source : Francis HIRIGOYEN, *Histoire de la Baronnie de Labenne-Capbreton et de la Vicomté de Maremne*.

Fig. 4



retrouve pas les noms de Monthort et Mors dans d'autres documents soustonnais. Goalard mérite-t-il le nom de quartier ?

### *Lavigne*

Le territoire de cette caverie fut considéré comme un quartier jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Puis, il a perdu, si l'on peut dire, son indépendance, peut-être du fait d'une population clairsemée, et a été absorbé par son gros voisin.

### *Mongouarin*

C'est avec le bourg le quartier le plus anciennement attesté de Soustons. Il est cité dès le XI<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>, ainsi qu'une église établie sur son territoire et dédiée à Saint Martin<sup>6</sup>. Il est encore cité comme quartier au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>7 8</sup>, puis il change de nom.

Ces caveries ne formaient évidemment pas les seuls quartiers de Soustons. Les dénombremments en citent nommément d'autres, constitués de terres de franchise ou de terres communes, dont les noms perdurent : Costemale, La Bagnère, Mora, Pinsolle, mais sur lesquels on ne donne pas de précisions. Il y en avait probablement d'autres encore, mais les documents antérieurs au XVIII<sup>e</sup> siècle concernant Soustons sont rares.

## **Les quartiers au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.**

Des noms des quartiers sont fréquemment cités dans les actes des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Nous rapporterons seulement quelques jalons marquant l'évolution de la perception administrative des quartiers durant cette période.

### *Le découpage en sections de 1791 (Fig. 5<sup>9</sup>)*

Façonnant la France à l'image de Paris, l'Assemblée nationale a décrété le 23 novembre 1790 que les « villes et les campagnes » devaient être divisées en sections. Les officiers municipaux de Soustons obtempèrent en mars 1791<sup>10</sup> en créant quatre sections regroupant différents quartiers<sup>11</sup> :

- 1<sup>ère</sup> section : Costemale et la Vigne
- 2<sup>e</sup> section : Mora et la Bagnère
- 3<sup>e</sup> section : Ardy et Pinsolle
- 4<sup>e</sup> section : Laudoua

On retrouve ici les grands quartiers excentrés (c'est-à-dire distants du bourg de quatre à six kilomètres), mais il n'est curieusement pas question du bourg lui-même ni des plus petites unités qui l'entourent. Des anciennes caveries, seule Lavigne est citée, Mongouarin est remplacée par La Bagnère et Campagnac ne figure pas. Peut-être a-t-on voulu effacer ces vestiges de la féodalité. Les délimitations fournies concernent essentiellement les limites avec les communes environnantes, comme pour marquer le territoire communal, et ne renseignent guère sur la perception qu'avaient les édiles des limites internes à la commune.

### *La population des quartiers au XIX<sup>e</sup> siècle*

Plusieurs sources évoquent les quartiers et leur population. Mais les quartiers retenus de même que les agrégats constitués en vue des statistiques sont fluctuants.

LES QUARTIERS VUS PAR L'ADMINISTRATION EN 1791

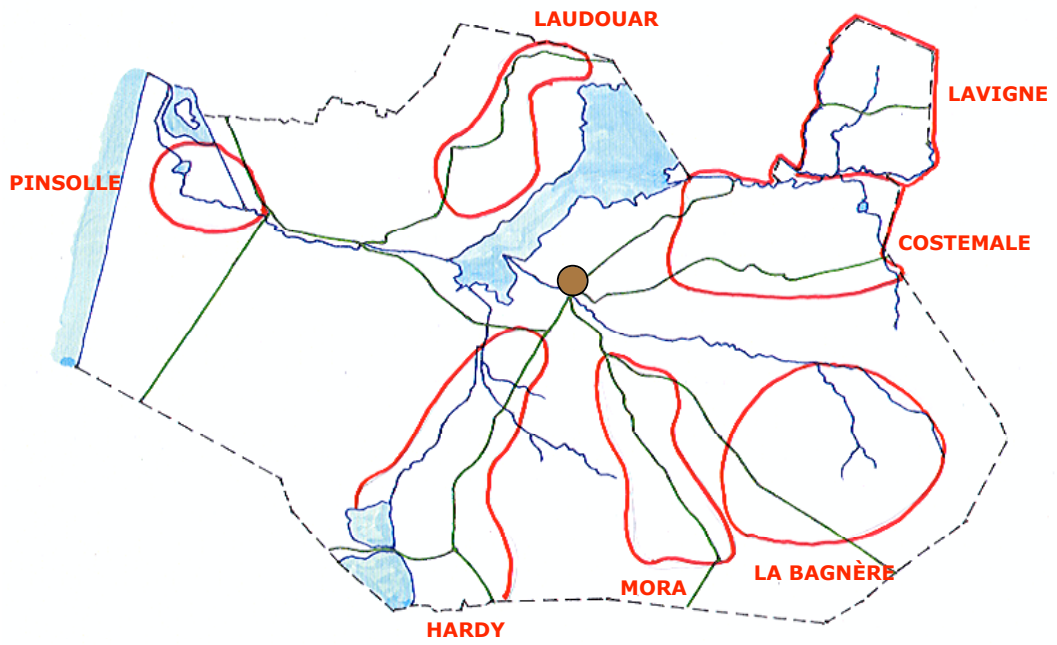


Fig. 5

... ET EN 1881

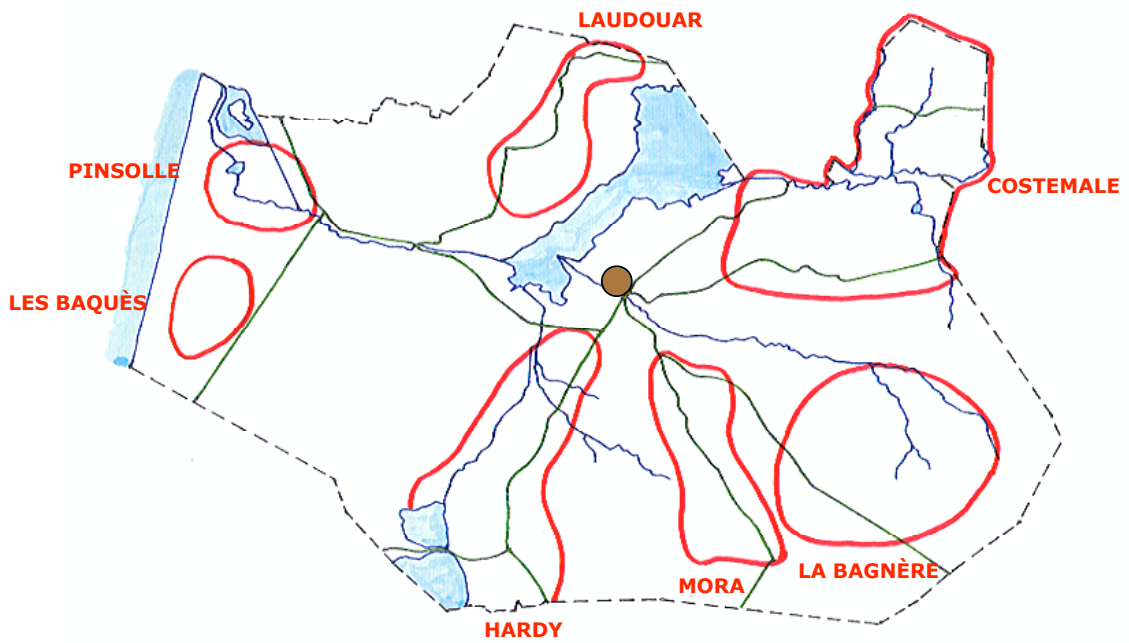


Fig. 6

En 1867<sup>12</sup>, un document du Conseil municipal fournit une première évaluation de la population de certains quartiers :

	nombre de maisons	nombre d'individus
Costemale	145	867
Ardy	107	662
Moura et Labagnère	88	566
Baquès et Laudoir	49	290

Ces quartiers soustonnais comportent plus d'habitants que beaucoup de communes des Landes. Le bourg et les quartiers qui l'entourent ne figurent pas dans ce document. On remarque que Lavigne n'est plus cité comme quartier. Il a été absorbé par Costemale et il n'en sera plus question désormais. Pinsolle subit une éclipse. Par contre, le quartier des Baquès sur les prairies de l'ancien lit de l'Adour (nous reviendrons plus loin sur la signification des noms), qui était déjà cité dans des documents du début du siècle, fait son apparition officielle.

Plusieurs recensements eurent lieu au cours du siècle. Celui de 1881<sup>13</sup> dénombre 3682 individus à Soustons, nombre qui restera stable jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Il les répartit de la façon suivante (voir aussi Fig. 6) :

	nombre de maisons	nombre d'individus
Bourg	192	1412
Laudouar	30	171
Pinsolle-Baquès	19	116
Ardy	113	610
Moura et Labagnère	87	551
Costemale	<u>142</u>	<u>822</u>
Totaux	583	3682

Le bourg est gonflé de la population de quartiers satellites, pour certains séparés de lui par un à deux kilomètres. S'il en était dépouillé, la population du bourg apparaîtrait bien inférieure à celle des grands quartiers comme Costemale ou Hardy.

### **Quartiers vivants au XX<sup>e</sup> siècle**

Le découpage administratif est passé de mode et c'est la tradition orale et les pratiques sociales qui nous éclairent sur la perception des quartiers aujourd'hui. Cela peut devenir une affaire d'appréciations personnelles et il serait instructif de recueillir auprès des organisateurs de fêtes de quartiers les périmètres à l'intérieur desquels ils vont quêter de maison en maison.

*Les quartiers excentrés (Fig. 7)*

Ils ont peu varié. Certains perpétuent encore leur fête : Costemale, Hardy, Mora.

## QUARTIERS VIVANTS AU 20e SIÈCLE

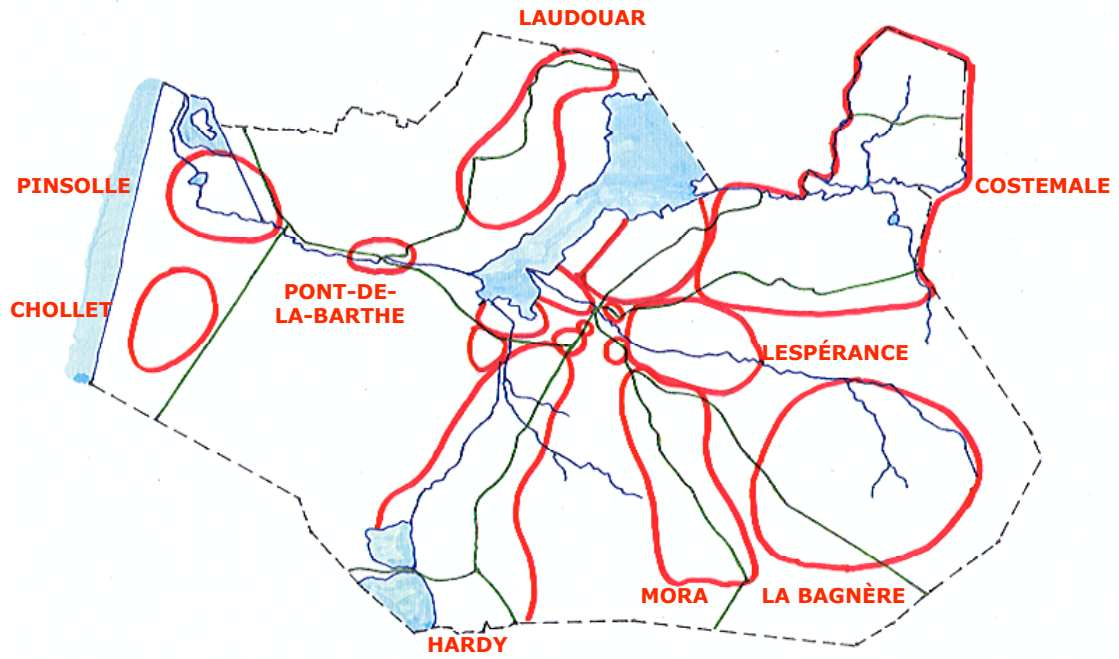


Fig. 7

## LE BOURG ET SES SATELITES

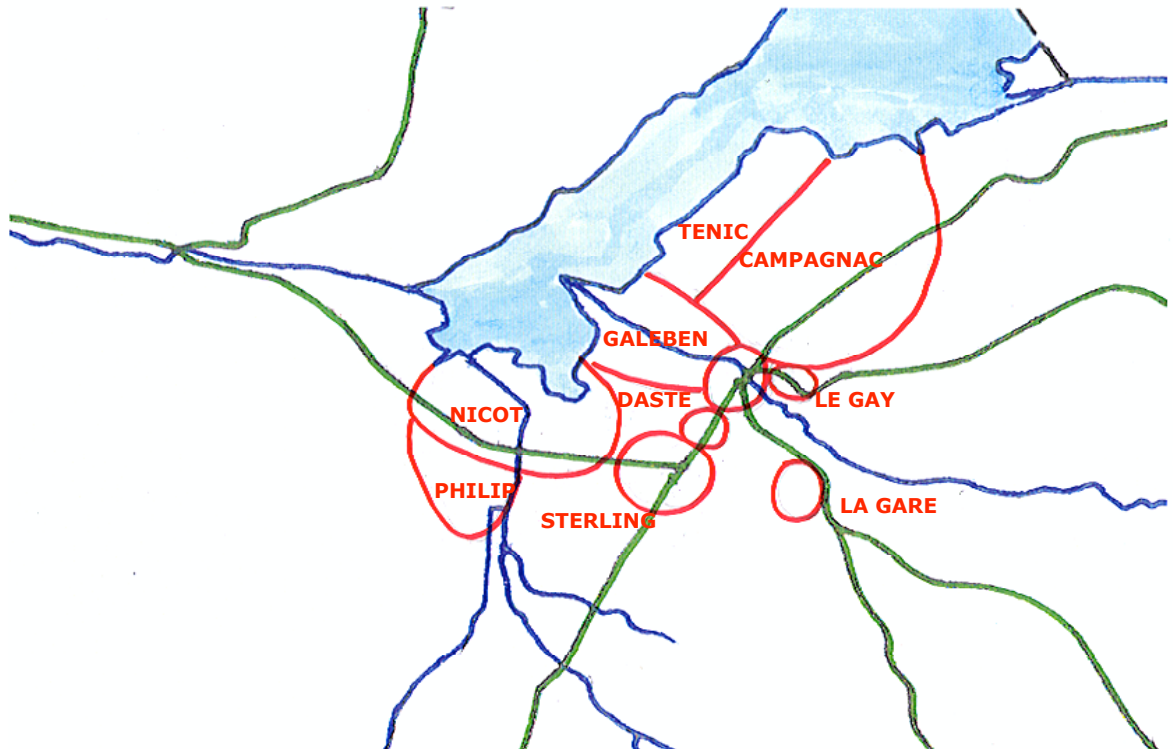


Fig. 8

Lespérance, qui n'a pas été cité jusque là comme quartier, mérite ce titre car il a eu son cabaret, en son centre, à la maison Lespérance, et sa fête. Une route porte encore son nom.

Pont-de-la-Barthe a été depuis longtemps cité: on naissait au Pont-de-la-Barthe, dans une des maisons voisines du pont. Et il avait son cabaret, il y a encore quelques décennies.

Les Baquès est devenu Chollet dans l'entre-deux-guerres, après qu'un député de ce nom y eut fait construire une maison isolée dans la forêt.

#### *Le bourg et ses satellites (Fig. 8)*

La notion de bourg était à l'origine très restrictive. Il y a moins de cinquante ans, dans le petit quartier Daste situé à quelques trois cents mètres de la place de l'Hôtel de Ville entre celle-ci et la place de Sterling, on disait, pour aller à l'église ou à la mairie : « Je vais au Bourg. » Autour du bourg, des petits quartiers ont fleuri en fonction du peuplement.

Daste est attesté<sup>14</sup> comme quartier en 1794. Sterling, est cité en 1793, mais il est probablement antérieur. Tous deux sont aujourd'hui noyés dans le centre urbain.

Nicot, sur la route vers Vieux-Boucau, est cité depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle.

Philip, coincé entre Hardy et Nicot s'est détaché de ceux-ci.

Galeben, entre le bourg et l'étang est attesté en 1802.

Tenic, à l'origine une maison, avait encore il y a quelques décennies sa fête, avec une délimitation précise pour les quêteurs.

Campagnac a survécu au-delà du milieu du siècle, avec sa fête dans un cabaret, à Barre. Aujourd'hui, il ne subsiste que dans la mémoire de quelques anciens et par le nom d'un chemin.

Le Gay, à l'origine une maison, est considéré par certains comme un quartier.

Avec la venue du train en 1891, un quartier de la Gare est apparu. C'était un vrai quartier : il y avait un cabaret. Bien qu'il n'y ait plus de train ni de voies ferrées depuis une quarantaine d'années, le nom a curieusement perduré.

À l'issue de ce survol des siècles, si l'on effectue le décompte des noms cités, on arrive au nombre de vingt et un quartiers. Mais il est fort possible que certains en compteraient plus... ou moins.

### **L'évolution des quartiers aujourd'hui**

La croissance de la population, passée de 3.500 habitants, il y a cinquante ans, à quelque 6.000 aujourd'hui, a fait évoluer la notion de quartier.

Le Bourg absorbe ses satellites et les terres agricoles adjacentes, qui donnent leurs noms à des rues. La notion de Bourg elle-même n'a plus de sens pour les nouveaux arrivants. Le cadastre a entériné cette évolution en désignant cet ensemble « La Ville ».

Des maisons, isolées ou par groupes, surgissent sur tout le territoire. Mais suffit-il de quelques maisons retranchées derrière des haies de thuyas ou de cupressus leylandii pour former un quartier ?

Des lotissements sortent de terre, là où il n'y avait que champs ou maisons isolées. Le promoteur a quelquefois l'heureuse idée, cela arrive, de reprendre le nom de l'ancienne ferme où se construit le lotissement. Ainsi un nom ancien de maison devient le nom d'un

nouveau petit quartier. Pourquoi pas ? Un nom du patrimoine soustonnais est sauvé et nous évite un « Lotissement des Capucines » ou des « Chevreuils ». Mais pour cela, il faut se donner la peine de regarder le cadastre qui recèle un gros potentiel de noms. Les sections cadastrales, désignées par deux lettres bien peu parlantes, sont par contre découpées en secteurs, au nombre de cent dix sept, dont la liste est donnée en annexe, portant chacun un nom de lieu-dit : quartier, maison, pignadar. Voilà un bon réservoir de noms pour de futurs quartiers.

Pour accompagner l'évolution de ces nouvelles zones, l'administration communale a eu l'idée, bonne me semble-t-il, d'apposer sur des plaques bleues des noms de lieux-dits tirés du cadastre. Si l'usage le veut, ils nommeront peut-être de nouveaux quartiers.

Mais pour qu'ils deviennent d'authentiques quartiers soustonnais, il leur reste à trouver une âme et à en témoigner un jour par de nombreuses fêtes de quartiers.

-o-O-o-

### Signification des noms de quartiers

Pour tenter de répondre à des questions fréquemment posées sur la signification des noms de quartiers soustonnais, signification dans certains cas pas évidente du tout, dans d'autres cas paraissant évidente mais recelant des pièges, j'avance quelques hypothèses qui, si elles permettent d'engager un débat, auront atteint leur but.

Les entrées sont en graphie usuelle actuelle, qui résulte en général d'une francisation du nom gascon d'origine. Est aussi indiquée une graphie restituée selon l'orthographe préconisée par l'I.E.O. (Institut d'études occitan) pour l'ensemble des dialectes de langue d'oc. Cette graphie restituée est notée en italique, de même que les mots des langues autres que le français. La date la plus ancienne attestée et sa source sont celles résultant de l'état actuel de la base de données.

#### **Bagnère (La)**

graph. rest. : *La Banhèra*

1614 Dénombrement Mongouarin

La Bagnère ou Labaignère (le i, utilisé en graphie française jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle pour marquer la nasalisation du groupe **gn**, comme dans Montaigne, Philippe de Champagne ou... Castaignos, ne devrait pas se prononcer) signifie «baignoire, action de baigner, baigneuse» (Palay<sup>15</sup>). Des villes d'eau portent ce nom, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon. La carte de Cassini<sup>16</sup> indique près de Tercis «La Baignère Bains». Mais la présence d'eaux thermales n'a jamais été attestée à Soustons. Comment interpréter ce nom ? Il pourrait être le nom d'une personne originaire de Bagnères. On peut aussi remarquer que, pour Palay, le mot gascon banère (*banèra*) peut désigner la vanne de moulin. Plus vraisemblablement, *banèra* désigne le canal de dérivation partant de la rivière et amenant l'eau au moulin, aussi appelé *baniu*<sup>17</sup>. Un moulin dit banal (seigneurial) était la propriété d'un seigneur laïc ou religieux. Tandis que les eaux de la rivière étaient communes, le canal de dérivation et l'eau prélevée appartenait au propriétaire du moulin. C'est peut-être la raison pour laquelle le canal était appelé *banèra* ou *baniu* dans le cas d'un moulin banal. Dans le quartier de la Bagnère, il y avait des moulins. Comme on le rencontre souvent, la perte du sens initial a pu dans le langage courant faire évoluer banère vers bagnère, mot dont le sens était connu de tous. D'autant plus, que le canal de dérivation débouchait sur une retenue d'eau où l'on aurait pu aussi se baigner.

**Baquès (Les)**graph. rest. : *Los Vaquèrs*

1707 Registre paroissial

Le mot gascon *vaquèr*, « vacher », personne s'occupant des vaches, du gasc. *vaca*, « vache » et suffixe *-èr* indiquant ici un nom de métier. Le mot est au pluriel (quartier des vachers) : plusieurs troupeaux étaient vraisemblablement menés dans ces zones alluvionnaires de l'ancien lit de l'Adour, par un chemin direct, aujourd'hui forestier, qui était dit « chemin du quartier des Baquès au quartier d'Hardy<sup>18</sup> ».

**Bourg (Le)**graph. rest. : *Lo Borg*

1614 Dénombrement Goualard

Bourg ou *borg* du bas-lat. *burgum*, du germ. *burg*, à l'origine « forteresse, village fortifié », puis dans les Landes le centre d'un village.

**Campagnac**graph. rest. : *Campanhac*

1614 Dénombrement Campagnac

On pourrait y voir un composé du nom gascon *campan-* (une maison porte ce nom précisément près de ce quartier) du lat. hypothétique *\*campanum* (selon Dauzat cité par Michel Grosclaude<sup>19</sup>) « champ, domaine » dérivé du lat. *campum* « champ », avec le suffixe *-ac* du lat. *-acum* indiquant l'appartenance, mais la réunion des deux pose problème. En principe, en Gascogne, le suff. *-ac* est précédé d'un nom de personne, le nom ainsi formé désignant alors un domaine ayant appartenu à cette personne. Plus rarement, le nom en *-ac* peut désigner une personne elle-même (Michel Grosclaude<sup>20</sup>). Domaine d'un hypothétique *\*Campanius* ou nom de personne Campagnac ?

**Costemale**graph. rest. : *Còstamala*

1614 Dénombrement Campagnac

Du gascon *còsta* « côte, montée, pente » et *mala* « mauvaise ». Le qualificatif semble peu justifié car le terrain est assez plat. Les déclivités constatées sur les chemins ne dépassent jamais quelques « pour cent ». Mais la désignation peut ne devoir rien à la topographie et procéder de malicieux voisins.

**Galeben**graph. rest. : *Galavent*

1802 État civil

Très vraisemblablement du verbe gascon *galar*<sup>21</sup> « manger ou boire goulûment » (on a aussi le verbe *galapiar*, même sens, et son dérivé *galapian* « goinfre, glouton », fort usité à Soustons) et *vent* « vent ». Lieu où l'on avale le vent. Ce quartier, qui fait face à l'étang et au nord-ouest, est très venté.

**Gare (La)**graph. rest. : *La Gara*

Soustons a été relié à Saint-Vincent-de-Tyrosse par le chemin de fer en 1891, puis la ligne a été prolongée vers Vieux-Boucau et Léon en 1903.

**Gay (Le)**graph. rest. : *Lo Gai* ou *Lo Galh*

1717 Registre paroissial

Il s'agit d'un nom de personne ou d'un surnom. L'attestation de 1717 qui est « chez le gai » va dans ce sens. Pour ce qui est de sa signification, on peut émettre au moins quatre hypothèses :

1°) mot gascon *galh*, *-alha*, adj. « vigoureux » du lat.vulg. *\*galleum*, du gaul. *\*galia* « force ». Dans ce sens, aurait désigné quelqu'un de vigoureux,

2°) une hypothèse animalière : *lo gai* « le geai »,

3°) un surnom signifiant « gai », du nom gascon *gai* « joie »,

4°) *Gai* était un nom individuel très répandu au Moyen-Âge, venant du prénom latin *Caïus* | *Gaius*. Cette dernière hypothèse paraît de loin la plus probable à Michel Grosclaude<sup>22</sup>.

### **Goalard**

graph. rest. : *Goalard*

1614 Dénombrement Goalard

Toujours selon Michel Grosclaude<sup>23</sup>, Goalhard était un nom individuel extrêmement courant au Moyen-Âge, de la racine celtique \**gal*, « force » et *Goalard* en serait une cacographie. Ce nom était porté dans notre région. Il y avait une maison Goalard à Guiche en 1340<sup>24</sup> et, en 1404, Michel de Goalard, maire de Bayonne, était seigneur de Soustons<sup>25</sup>.

### **Hardy**

graph. rest. : *Ardi*

1300 Coutume de Maremne

Le « h » est une fantaisie graphique. Il n'est d'ailleurs pas aspiré dans le langage courant soustonnais. Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, les attestations de ce quartier sont Ardie, Ardi ou Ardy. Quant à la signification et à l'origine de ce nom, je ne peux faire mieux que de renvoyer à la discussion ouverte par André Labertit dans la fiche qui fait suite à cet article.

### **Laudouar**

graph. rest. : *Laudoar*

1614 Dénombrement Mongouarin

Pourrait être le nom de personne occitan *Audoard*, en français Édouard, d'origine germanique (de *ed*, « richesse, félicité » et *warden*, « garder »), précédé de l'article défini, comme il est d'usage en gascon pour désigner une personne, avec agglutination de cet article. Quant à savoir s'il s'agirait du Prince Noir, Édouard d'Angleterre (1330-1376), qui a résidé en Aquitaine et a pu passer par le nouveau port du Boucau tout proche, et aurait pu être hébergé dans une maison fort ancienne de ce quartier, Le Pey, appelée par certains anciens « maison du Prince Noir », je ne l'affirmerai pas ! On peut cependant faire une réserve sur l'interprétation de ce nom comme nom de personne : si le prénom est bien précédé de l'article en gascon dans le langage courant quand il s'agit d'une personne (par exemple *lo Joan* pour Jean, *l'Arnaut* pour Arnaud), par contre les noms de lieux soustonnais qui reprennent, sans doute aucun, des noms de personnes ne le sont pas : *Bertranic*, *Catarina*, *Catin*, *Jaque*, *Joan*, *Miquèu*, etc., sauf, peut-être, les noms commençant par une voyelle : *Darnautic*, *Laudouar*. Il est possible que ce nom ait une autre explication.

### **Lavigne**

graph. rest. : *Lavinha*

1614 Dénombrement Lavigne

En gascon, *vinha* ou *vinhau* désigne un lieu planté de vigne. Le pied de vigne ou cep se dit *vit*. *La Vinha* désigne à l'origine un lieu où était cultivée de la vigne ; ici avec agglutination de l'article.

### **Lespérance**

graph. rest. : *Lesperança*

1831 Registre paroissial

Même signification qu'en langue d'oïl, mais aussi « un bien que l'on attend », comme un héritage, ou, s'agissant d'une personne, un fiancé, une fiancée. Probablement un surnom.

### **Mongouarin**

graph. rest. : *Monguarin*



Le cartulaire indique, en latin, *Mons Gaurinus*. *Guarinus* était un nom répandu au Moyen-Âge, le plus généralement sous cette graphie, plus rarement écrit *Gaurinus*. Il nous est connu par plusieurs évêques et abbés, dont un évêque de Cahors<sup>26</sup> vers 887. Il viendrait du latin *Quirinus*, divinité archaïque. Ses équivalents sont, en français Guérin et Géraud, en allemand Warin, en anglais Warren. Il pourrait avoir été introduit à Soustons par des clercs qui possédèrent des établissements dans ce quartier, dont une chapelle dédiée à Saint-Martin (attestée dans le Cartulaire). Quant à *Mons*, on remarque qu'il existe aujourd'hui encore un lieu-dit les Monts, près d'un ancien relais de poste (lieu-dit La Vielle-Poste), situé sur l'ancien tronçon, aujourd'hui forestier, de la route de Bordeaux à Bayonne qui joignait directement Magescq à Saint-Vincent-de-Tyrosse. C'est, si l'on en croit la dénomination actuelle de son point d'arrivée à Tyrosse, l'ancien tracé de la voie romaine. Ce lieu est avoisiné de modestes dunes, sur une lande plate, qui pourraient avoir justifié son nom. À cet emplacement, selon un document de 1791<sup>27</sup>, se serait trouvé « autrefois » l'ancienne église Saint-Martin. On peut émettre l'hypothèse qu'un moine Guarinus ait fondé un établissement dans ce lieu-dit Les Monts, dont le domaine se serait ensuite étendu à la caverie de Mongouarin. Il reste seulement à le prouver.

**Mora**graph. rest. : *Morar*

1614 Dénombrement Mongouarin

Le mot gascon moura, *morar*, (du latin *mollem* «mou» + suffixe collectif *-are*) désigne un terrain humide, presque marécageux. Aucun ruisseau d'importance ne drainait cette zone. Ailleurs, dans notre région, des zones marécageuses sont aussi dénommées Moura, ainsi le grand marais d'Orx, autrefois appelé le Grand Moura.

**Nicot**graph. rest. : *Nicòt*1762 Monographie de Seignosse<sup>28</sup>

Ce n'est pas un diminutif de Nicodème, mais probablement de *Joan* (Jean) avec double suffixation diminutive *-ic*, *-òt* et aphérèse : *(Joa)n -ic -òt* «le petit petit Jean».

**Philip**graph. rest. : *Filip*1805 Taxe pour la réparation de l'église<sup>29</sup>

*Felip* ou *Filip* est le nom de baptême Philippe.

**Pinsolle**graph. rest. : *Pinsòla*

1300 Coutume de Marenne

Ce nom est attesté à Bayonne, comme nom de personne, en 1227<sup>30</sup>. À Soustons, il désigne ce quartier situé près de l'ancienne embouchure de l'Adour ainsi que de nombreuses branches familiales. On comptait au XVIII<sup>e</sup> siècle pas moins de 35 maisons de Soustons habitées par des Pinsolle<sup>31</sup>. Il est possible qu'il y ait eu une relation, dans un sens ou dans l'autre, entre le nom bayonnais et le nom soustonnais.

En décomposant selon les deux mots gascons *pin-* «pin» et *-sol* «seul», on peut y voir «pin seul» qui se référerait au pin parasol, dit chez nous «pin franc» quand il signalait par sa présence solitaire une terre de franchise. Mais *Pinsol*, qui se prononcerait [pinsou] est un masculin alors que Pinsolle a toute l'apparence d'un féminin.

Si l'on fait la césure *pins-* et *-òla*, le deuxième terme est un suffixe féminin (du latin *-olam*). Ce suffixe a généralement valeur diminutive. Partant de là, il a été avancé le sens de «petite pinède». La pinède se dit en gascon *pignadar pinhadar*, du latin *pineum* «pin»

avec deux suffixes latin à valeur collective et végétale *-atum* et *-are* qui ont donné en gascon *-ade* et *-ar*. On ne voit pas comment *pins-* peut avoir le sens de pinède.

D'autres significations sont données pour le suffixe lat. *-olam* gasc. *-òla*. Michel Grosclaude veut y voir un sens de plantation<sup>32</sup>, auquel cas Pinsolle signifierait « endroit planté de pins », pinède tout simplement.

On peut remarquer enfin que Pinsolle ressemble beaucoup à Ponsolle, autre nom de personne gascon. Selon Michel Grosclaude<sup>33</sup>, Ponsolle (Pons avec suffixe *-olle* latin *-olam*) serait une des formes hypocoristiques (diminutif affectueux) du nom de personne Pons (du nom latin *Pontus* | *Pontius*). Pinsolle pourrait dériver, suivant le même mode de formation, du nom de personne latin *Pincius*. Ce nom n'est pas étranger à notre région. En effet, Bénédicte Boyrie-Fénié signale une famille très largement répandue de noms de lieux, y compris en Gascogne et dans les Landes, reposant sur le nom d'homme latin *Pincius*<sup>34</sup>. Pinsolle se rattacherait-il à cette famille ?

### **Pont-de-Labarthé**

graph. rest. : *Pont-de-Labarta*

1719 Registre paroissial

Une barthe, *barta*, est une terre en nature de landes, bois ou pâture, le plus souvent humide, dans le bas-fond, au bord d'un cours d'eau. C'est le cas pour cette zone qui borde le courant de Soustons en amont dudit pont. Ici, avec agglutination de l'article.

### **Sterling**

graph. rest. : *Esterlin*

1749 Dénombrement Pierre Dubourg

La graphie actuelle traduit la prononciation gasconne... à condition de la prononcer à l'anglaise. Mais ce n'est pas un nom anglais. Les anciens locuteurs gascons disaient [eusteurline]. Il est d'ailleurs graphié *Esterlin* dans l'acte cité, ainsi que dans des textes plus récents, jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Le mot gascon *esterle* a signifié « cadet, puiné » et avec le suffixe diminutif *-in* : « petit cadet », l'équivalent de cadetoun (*cadeton*). *Esterlin* a été utilisé comme nom de baptême au Moyen-Âge. Esterlin Duler, curé de Soustons de 1472 à 1480 portait ce prénom<sup>35</sup>.

### **Tenic**

graph. rest. : *Tenic*

1717 Registre paroissial

D'un mot gascon *ten* et suffixe diminutif *-ic*. Les dictionnaires donnent pour *ten* deux significations possibles :

1° « tènement, tenure » (vieux mot), terre concédée par un propriétaire à un exploitant, et avec le suffixe diminutif : « petite terre concédée »,

2° pour Michel Grosclaude, ce pourrait être un diminutif du nom de baptême *Arnaut*, en français Arnaud. Ici on aurait une double suffixation diminutive puis aphérèse : (*Arnau*) *-ten -ic*.

On pourrait faire une troisième hypothèse à partir d'un autre acte du registre paroissial de Soustons du 29 décembre 1706 nommant un « Étienne de Barrère dit Tenicq ». Diminutif d'*Esteben*, en français Étienne ?

<i>Secteurs</i>	<i>Sections</i>	<i>Secteurs</i>	<i>Sections</i>
Aérodrome (L.)	BN	Capsus	CS
Armagnacs (Les)	CI	Carreté (Le)	AR
Arne	CO	Catin	CS
Badie	BZ	Caunègre	CS
Bagnère (La)	AV	Chinebau	CM
Balise (La)	CO	Chollet (À)	CL
Baqué	AC	Chon	AX
Barrail	CV	Clère	CL
Barre	AO	Cleurg (Le)	BP
Bat (Au)	BS	Conquillots (Les)	CS
Bel-Air	AD	Coudettes (Les)	CH
Bellegarde	AI	Couloum	AX
Bergan	AT	Couche-dous-Merlous	CT
Bertranic	BL	Couches (Les)	CH
Bertranot	BT	Counquillots (Les)	CH
Beute (La)	BO	Courant (Le)	CR
Bibic	BV	Cramat	BW
Bignes (Les)	CM	Crouché	BS
Bilon	AN	Darrigade	BK
Bitcheroun	AP	Deyssos	BW
Bitcheroun	AR	Duha	AV
Bourbon	CN	Duha	AZ
Bourdanat	AI	Dunes (Les)	CK
Bourguignon	BP	Dunes-Sud (Les)	CI
Brana	BD	Dupiec	BP
Broumaout	AM	Éléonore	AC
Brucas-de-Chinebau (Les)	CH	Escane-Crabe	CK
Brusle (La)	BY	Escurade	AX
Cagnautoun	BR	Four-de-Dousseau	CT
Campagnac	AD	Fourgs	CN
Campan	AH	Franceus	BP
Cancholle	AX	Fray	CP
Cante-Corbe	BN	Fringon	BR
Capdehos	BN	Gaillou-de-la-Bette	BO
Capdehus	AN	Galleben	AC
Caplanne	AX	Gare (La)	AI

Secteurs	Sections	Secteurs	Sections
Gay (Le).....	AI	Larrenart.....	BW
Gnoy (Le).....	AT	Larreye.....	CE
Gouyic.....	AY	Larrieu.....	AV
Goyac.....	BT	Larrouyac.....	BO
Graouillères (Las).....	CE	Larru.....	AV
Guicheney.....	AE	Laudouar.....	CT
Guirautoun.....	BM	Laurens.....	AE
Hardy.....	BZ	Lavignotte.....	AP
Hardy.....	CE	Layeste.....	AO
Harion.....	AO	Lefargue.....	AY
Hauré.....	AI	Leplante.....	AH
Herté (L').....	CS	Lescaill.....	BR
Hillon.....	B2	Lespérance.....	AH
Homme (L').....	BE	Lessalle.....	BV
Houdin.....	BP	Lessègues.....	AT
Jacques.....	AX	Liaou.....	BT
Jean-Baylet.....	CS	Licorne (La).....	AE
Jeançay.....	AD	Loppou.....	BE
Jeansous.....	CN	Loustaunau.....	BT
Jouan.....	CP	Madagascar.....	AC
Jouan de Gouge.....	BS	Maisonneuve.....	BO
Jouanblanc.....	CL	Maisonvieille.....	AS
Jouanon.....	AY	Malakoff.....	AO
Jouanon.....	AZ	Mancamp.....	BV
Junca (Le).....	CR	Maucout.....	BV
Labarraque.....	AP	Marché.....	AT
Labarthe.....	CM	Maroye.....	BR
Laborde.....	BD	Marthian.....	BK
Labouyrie.....	AC	Matelot.....	CL
Labranère.....	BZ	Mathe-du-Bec (La).....	AD
Lacouture.....	AP	Mathiou.....	BP
Lafille.....	CD	Mautré.....	BT
Lahouse.....	BY	Menère.....	CT
Lajus.....	CK	Mercade.....	AT
Lalière.....	AK	Millon.....	BE
Lamoulassa.....	CN	Mingne-Pan.....	CI

<i>Secteurs</i>	<i>Sections</i>	<i>Secteurs</i>	<i>Sections</i>
Mingoy.....	CD	Piquère.....	CV
Minjouat.....	AH	Piric.....	BL
Montagnottes (Les).....	CM	Piton.....	AL
Montignons (Les).....	BN	Place (La).....	AI
Montplaisir.....	AC	Plante (La).....	CS
Mora.....	BI	Ponchacq.....	AK
Mora.....	BL	Portingal.....	AW
Mornet.....	AS	Portolé.....	CV
Moulié.....	AW	Poulé.....	CD
Moulin-Neuf.....	BW	Poulit.....	BX
Mousset.....	BD	Pouyanne.....	CV
Nassaout.....	CD	Puntau.....	CE
Nauchic.....	CL	Quina.....	BW
Nauchic.....	CV	Rendaout.....	AW
Nicot.....	AC	Rey.....	BH
Nicot.....	BW	Roubin (Le).....	CN
Nicot.....	BX	Rouchéou.....	BM
Orel.....	CL	Rouchon.....	CK
Quatouns.....	AS	Sauvagine (La).....	CR
Pandèle (La).....	AI	Semis (Les).....	CP
Pédolé.....	AW	Semis-Sud (Les).....	CI
Peguignon.....	BM	Sensin.....	AV
Péhaout.....	BR	Sourbourre.....	CN
Pellegrin.....	BS	Soustons.....	CW
Pernon.....	AE	Sterling.....	AC
Pérouge.....	AK	Tan.....	CD
Pès.....	AO	Tastet.....	AS
Pesquité.....	CV	Tenic.....	AD
Pâtre (La).....	CR	Téoulère.....	AN
Pey.....	AL	Tuc (Le).....	AM
Pey (Le).....	CV	Tuquelet.....	AR
Philip.....	BX	Tuquéou.....	CV
Pichegarie.....	AH	Vergez.....	AN
Pins (Aux).....	AV	Vignes.....	BT
Pinsolle.....	CT	Ville (La).....	AB
Pinton.....	AM	Villeneuve.....	CV

## Notes

- 
- <sup>1 3</sup> Archives communales de Soustons (ACS), cadastre de 1833, feuilles Kbis, M, P, N.
- <sup>2</sup> Communication d'André Labertit à la SADIPAC "Le mémoire du curé Daugareil", 26 mai 2004.
- <sup>3</sup> Francis Hirigoyen, *Histoire de la Baronnie de Labenne-Capbreton et de la vicomté de Marenne*, Princi Néguer Editor, p. 39 sqs.
- <sup>4</sup> Francis Hirigoyen, *op. cit.* p. 41 et 311 sqs., d'après Archives personnelles de Charles Blanc, famille d'Olce.
- <sup>5</sup> *Cartulaire de la cathédrale de Dax*, édité, traduit et annoté par Georges Bon et Jean Cabanot, Éd. Comité d'études sur l'histoire et l'art de la Gascogne, Dax, 2004, acte n° 18, date 1068-1097.
- <sup>6</sup> *ib.* acte n° 174, date inconnue.
- <sup>3</sup> ACS, Registre paroissial du 23 avril 1711.
- <sup>8</sup> Carte de Cassini n° 139 de 1771.
- <sup>9</sup> Seules les zones habitées sont figurées sur les cartes.
- <sup>10</sup> ACS 1D1, Registre des délibérations du Conseil municipal du 12 mars 1791.
- <sup>11</sup> Dans les citations de documents, nous avons conservé la graphie utilisée dans le document ; dans le corps du texte, nous utilisons la graphie usuelle actuelle.
- <sup>12</sup> ACS 1D, Registre des délibérations du Conseil municipal du 20 octobre 1867.
- <sup>13</sup> ACS 1D, Registre des délibérations du Conseil municipal du 14 janvier 1882
- <sup>14</sup> Les dates d'attestation citées sont celles découlant de l'état état actuel de la base de données. La poursuite du dépouillement d'archives pourrait faire apparaître des dates antérieures.
- <sup>15</sup> L'incontournable Simin Palay, *Dictionnaire du béarnais et du gascon moderne*, CNRS Éditions, 3<sup>e</sup> édition 1980.
- <sup>16</sup> Carte de Cassini, voir supra.
- <sup>17</sup> J.J. Cazaurang, *Moulins en Béarn*, cité dans *Les moulins à eau des Hautes-Pyrénées*, ouvrage collectif, Éd. Association des moulins des Hautes-Pyrénées.
- <sup>18 3</sup> ACS, Cadastre de 1833, feuille Dbis.
- <sup>19</sup> Michel Grosclaude, *Dictionnaire étymologique des noms de famille gascons*, Éd. Per Noste-Ràdio País, 2003.
- <sup>20</sup> Michel Grosclaude, *Dictionnaire toponymique des communes des Hautes-Pyrénées*, Éd. Conseil général des Hautes-Pyrénées, Tarbes, 2000, p. 122 et 232.
- <sup>21</sup> Abbé Vincent Foix, *Dictionnaire gascon-français*, Éd. Presses universitaires de Bordeaux, Bordeaux, 2003.
- <sup>22</sup> Michel Grosclaude, *Dictionnaire étymologique...*, voir supra, article Gay.
- <sup>23</sup> *ib.*, article Goalard.
- <sup>24</sup> Site internet de la commune de Guiche.
- <sup>25</sup> Curé Daugareil, *Monographie de la paroisse de Soustons*, manuscrit, ADL, 1888. André Labertit prépare l'édition de ce texte.
- <sup>26</sup> <http://www.quercy.net>, source : Archives diocésaines de Cahors.
- <sup>27</sup> ACS 1D1, Registre des délibérations du Conseil municipal du 12 mars 1791.
- <sup>28</sup> V. Montiton, *Monographie de Seignosse (Landes)*, Imp. P.-H. Labèque, Dax, 1930 .
- <sup>29</sup> ACS M8, taxe établie d'après la délibération du Conseil municipal du 18 ventôse an 13.
- <sup>30</sup> Pierre Hourmat, *Histoire de Bayonne*, p. 89.
- <sup>31</sup> Étude généalogique des Pinsolle de Lafille, réalisée par Madame Gérard Pinsolle, de Léon, et d'autres personnes, archives personnelles.
- <sup>32</sup> Michel Grosclaude, *Dictionnaire étymologique ...*, *op. cit.*, article Vigne / Vignolles.
- <sup>33</sup> *ib.*, article Ponsolle.
- <sup>34</sup> Bénédicte Boyrie-Fénié, *Toponymie de la Grande-Lande et microtoponymie du canton de Pissos (landes)*, Thèse, Université Bordeaux III, mars 1984, p. 28.
- <sup>35</sup> Curé Daugareil, *op. cit.*